

Communiqué de presse

EluEs EELV des Yvelines : Mounir Satouri, président du groupe ; Ghislaine Sénée, maire d'Evécquemont ; Michel Bock, Nabila Keramane, Jean Mallet, maire de Mézy-sur-Seine et Sophie Renard.

Le projet du port d'Achères fera l'objet d'une nouvelle étude

Grâce aux éluEs écologistes, le projet du port d'Achères devra être revu et réexaminé par l'ensemble des éluEs concernés en fonction des réels besoins du territoire. Lors du vote du schéma directeur régional d'Ile-de-France, les conseillers régionaux ont donné mandat au président du Conseil pour lancer cette concertation.

L'extension du port d'Achères fait cas d'école. L'évaluation initiale des besoins de ce projet était de 120 hectares. Or le nouveau contrat de développement territorial entendait proposer de consacrer 300 ha supplémentaires pour son développement.

Un surdimensionnement des infrastructures inacceptable : au lieu de réduire les flux de marchandises, il sera le principal générateur de l'augmentation du trafic international de transit de marchandises. Ceci est en contradiction totale avec la nécessaire réduction des émissions de gaz à effet de serre, qui est l'objectif du report modal fluvial.

« Pour le transport fluvial, nous sommes favorables à un maillage de ports à taille humaine sur le territoire : nous examinerons le projet du port d'Achères en fonction des autres ports Franciliens », précise Mounir Satouri.

En effet, les deux ports de Seine Aval, Limay et Gennevilliers, gérés par les ports autonomes de Paris, font l'objet, d'ores et déjà, de projets d'agrandissement : triplement des capacités sur Limay, doublement du port de Gennevilliers. Deux nouveaux projets vont venir renforcer ces infrastructures : le port de Triel et le projet Seine Métropole situé à Achères.

Le surdimensionnement du projet était notamment lié au développement de l'A104 « Un serpent de mer qui a été l'objet de vingt ans de bataille ! Nous savons tous que cette infrastructure autoroutière ne se fera pas face aux contraintes budgétaires, mais aussi aux contraintes environnementales, ce site étant en lisière d'une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) reconnue pour la richesse de sa biodiversité », rappelle Ghislaine Sénée, élue du 78 et maire d'Evécquemont, qui a présenté l'amendement EELV au Conseil régional.

« Pour la qualité de vie des habitants, il est inconcevable de développer ce segment d'autoroute dans cette zone, déjà urbanisée et très dense. Ce projet soulève une forte opposition locale, tant de la part d'élus locaux, d'associations comme des habitants », rappelle Mounir Satouri.

« Il est temps que l'Etat revoie sa copie, et que les acteurs locaux se réunissent autour d'une table accompagnés de la Région, pour faire de l'aménagement de ce territoire si particulier, un laboratoire expérimental de bonnes pratiques en matière de développement durable ! », conclut Ghislaine Sénée.

Contact presse : agathe.remoue@iledefrance.fr au 06 69 12 79 14

Conseil régional

57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP
Tél. : 01 53 85 53 85